

## L'ACTU DU MOMENT : LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Le **vendredi 18 septembre**, le CAUE de la Moselle a invité toutes les écoles du département pour la 3<sup>ème</sup> édition nationale des **Enfants du Patrimoine**.

Le CAUE s'est engagé dans cette action qui lui semblait essentielle pour **sensibiliser les générations futures à notre patrimoine** et lui faire découvrir les sites de notre territoire. En 2018, cette action a été développée sur le nord mosellan, pour être généralisée à l'ensemble de la Moselle depuis l'année dernière.

Malgré le contexte de crise sanitaire, **en 2020 ce sont 109 classes représentant près de 2 600 élèves** qui ont répondu à cette proposition. Ces élèves ont ainsi pu découvrir, grâce à des visites guidées, des jeux de piste ou des ateliers découvertes, 41 sites différents sur les 52 proposés sur l'ensemble du département.



Le bilan reste très positif. Les retours des enseignants et des partenaires le montrent même si cette année des sites emblématiques comme par exemple le musée de la Cour d'Or, la gare à Metz ou la Centrale de Cattenom ont dû annuler leur participation.



## > Editorial



Madame, Monsieur,  
Chers adhérents,

Cette année qui s'achève a été particulièrement difficile pour tous, compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19. Le CAUE de la Moselle n'a pas fait exception à la règle, mais durant le confinement l'équipe a continué à assurer ses missions pour les collectivités, les particuliers et les scolaires qui ont en fait la demande. Au service des publics et des territoires quel que soit le contexte ! Cependant, certaines actions ont été annulées et reportées à l'année prochaine, et malheureusement nous n'avons pas pu célébrer les 40 ans du CAUE !

Toutefois, j'ai le plaisir de vous informer que pour marquer cet événement, chaque collectivité mosellane se verra offrir un exemplaire du livre «Moselle, terre d'histoire, terre d'avenir».

En partenariat avec le Conseil Départemental, nous avons souhaité mettre à l'honneur les richesses de notre département, à travers un livre qui recense cent trente lieux et architectures, pour certains emblématiques et pour d'autres encore méconnus. Ils permettent ainsi de retracer l'histoire de la Moselle, et de constater les métamorphoses des paysages, villes, villages et bâtiments qui la jalonnent.

Cet ouvrage, qui participe à l'attractivité de notre Département, vous propose de découvrir ou redécouvrir notre beau patrimoine !

Je tiens à remercier le Conseil d'Administration, partiellement renouvelé, pour son implication mais aussi le professionnalisme et l'efficacité de toute l'équipe du CAUE, et je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Ginette MAGRAS  
Conseillère Départementale  
Présidente du CAUE

Madame, Monsieur,

La fin d'une année marque l'heure des bilans, et 2020 n'y déroge pas malgré la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Une situation compliquée face à laquelle le CAUE a réussi à faire front. D'une part, suite aux dernières élections municipales le nombre de demandes de conseils est en hausse car les collectivités ont à cœur de mener de nouveaux projets, et d'autre part le CAUE s'est engagé dans de nouvelles missions.

Le pôle environnement, biodiversité et paysage a été renforcé afin de vous accompagner dans les procédures à problématiques environnementales, vous assister dans des projets de verdissement des villes et villages ou encore dans la gestion de la biodiversité dans les espaces publics.

Une mission d'accompagnement pour les communes concernées par un périmètre de protection des monuments historiques a été créée pour vous assister dans la mise en place de vos Périmètres Délimités des Abords des Monuments Historiques (PDA).

Et pour cette nouvelle année qui s'annonce, l'équipe sera renforcée avec l'arrivée d'un nouvel architecte-conseiller qui aura entre autres missions de suivre le dispositif «Petites villes de demain» et la revitalisation des centres-bourgs.

N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets et au nom de toute l'équipe du CAUE, je vous souhaite à vous et vos proches une très belle fin d'année.

Arnaud SPET  
Directeur du CAUE

### LA FORMATION DES ÉLUS

Le CAUE de la Moselle a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation de chacun dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, de la biodiversité et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

#### **pour les élus et leurs services**

L'arrivée d'un nouveau mandat municipal est l'occasion de commencer et de développer de nouveaux projets. Aussi, afin de donner aux maires, à leurs adjoints, aux présidents de syndicats et aux directeurs de services municipaux les outils nécessaires à leur mise en œuvre, le CAUE et MATEC proposent des formations sur des thèmes spécifiques inhérents à leur statut, à partir de 2021.

#### **un programme délocalisé**

en fonction du nombre d'inscrits, les formations seront déployées sur les cinq territoires du département, ou à Metz.

#### **une offre de formations variée**

- Organisation et tenue d'un conseil municipal : de la convocation à l'entrée en vigueur de la délibération
- Mener à bien son projet
- Comment réduire les dépenses énergétiques de ma collectivité ?
- Comment mettre en valeur et agir sur l'habitat de ma commune ?
- Comment faire de mon document d'urbanisme un outil de mise en valeur de mon patrimoine communal ?
- ...

Vous pouvez consulter le catalogue des formations organisées par le CAUE et MATEC sur le site internet [www.caue57.com](http://www.caue57.com), rubrique publications.



Le CAUE dispose de droit de l'agrément d'organisme de formation, en application de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

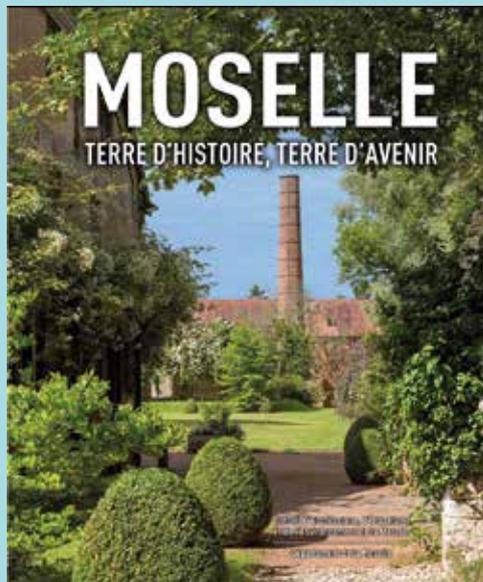


## MOSELLE, TERRE D'HISTOIRE, TERRE D'AVENIR

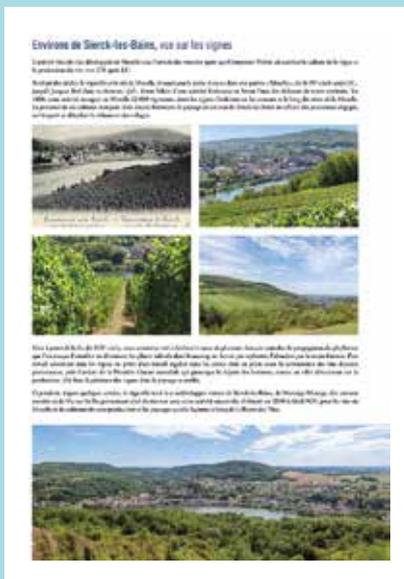
En partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, cet ouvrage a été réalisé par le CAUE de la Moselle. Destiné au grand public, **il sera disponible en librairie à partir du 18 décembre.**

Les lieux et bâtiments recensés dans ce livre ont été sélectionnés pour l'intérêt paysager, urbanistique ou architectural des modifications dont ils ont fait l'objet. Ils sont répartis à travers tout le territoire mosellan et regroupés par secteurs géographiques, ainsi que par thématiques.

Ces lieux et architectures permettent ainsi de retracer l'histoire de la Moselle, dans toute sa richesse et sa diversité, mais aussi de constater les métamorphoses des paysages, villes, villages et bâtiments qui la jalonnent. Chacun de ces lieux, largement illustré à l'aide de documents anciens (photographies et cartes

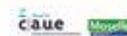
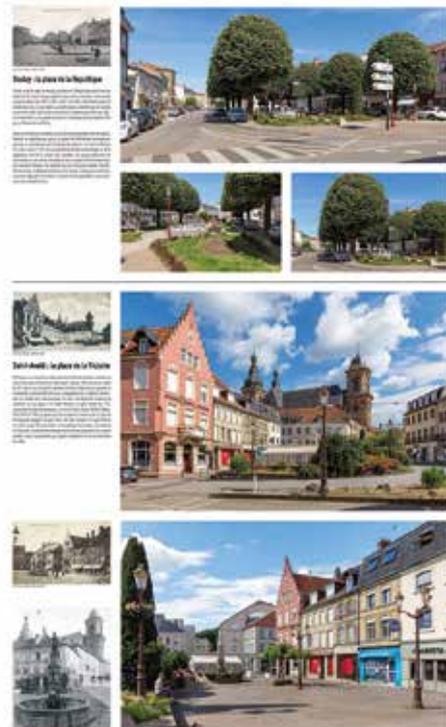


postales datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle aux années 1940) et de photographies le présentant aujourd'hui sous le même angle et sous des vues complémentaires, fait l'objet d'une description permettant de détailler ses évolutions.



## EXPOSITION

MOSELLE, TERRE D'HISTOIRE, TERRE D'AVENIR



Cette exposition réalisée par le CAUE de la Moselle, a nécessité d'obtenir un nombre de photos et d'informations très important. Il aurait été dommage de ne pas les utiliser, c'est ainsi qu'il a été décidé l'édition du livre «Moselle, terre d'histoire, terre d'avenir».

Elle sera présentée lors du prochain salon URBEST à Metz, du 22 au 24 juin 2021, et à Thionville à Puzzle du 24 août au 20 septembre 2021. À cette occasion, il sera proposé un programme d'animations autour de cette exposition : conférence, atelier, visite...

## ARCHITECTURE ET PAYSAGES, REGARDS SUR LA MOSELLE

L'objectif de ce concours photos est un appel à talents destiné à présenter la diversité de l'architecture et du paysage du département de la Moselle. Pour cette deuxième édition, les thèmes retenus étaient les suivants :

### L'architecture et le végétal en Moselle Vignes, vergers et agriculture dans le paysage mosellan

Rappelons que chaque photographe peut participer à un seul, ou aux deux thèmes. Ces deux approches permettent d'aborder le patrimoine architectural et paysager de la Moselle à deux échelles différentes : l'échelle proche de l'architecture autour de la végétation ; l'échelle globale d'un paysage agricole.

**Les inscriptions à la deuxième édition** du concours photo « architecture et paysages : regards sur la Moselle » **sont désormais closes** ; 353 photos ont été réceptionnées (contre 145 en 2019). Le jury, composé d'élus, de photographes professionnels, d'architecte, paysagiste et journaliste, se réunira en début d'année afin de désigner les cinq lauréats des deux thèmes proposés.

Les photos des lauréats de l'édition 2019 sont disponibles sur le site internet dédié au concours photos, à l'adresse suivante : [concours.caue57.com](http://concours.caue57.com)

et une exposition reprenant tous les clichés de la première édition est disponible au CAUE, gratuitement, sur simple demande au centre de documentation.



Hoste, photo de D. Martin *concours photos 2019*



Châtel-Saint-Germain, photo de D. Fogelgesang *concours photos 2019*

Avec le soutien du Département de la Moselle



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

17 quai Wiltzer • 57 000 METZ • tél : 03 87 74 46 06  
email : [contact@caue57.com](mailto:contact@caue57.com) • [www.caue57.com](http://www.caue57.com)

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00